

**HENRI A. JUNOD,**

*Missionnaire, membre du Bureau international pour la défense des indigènes.*

### **L'éducation en Afrique <sup>1</sup>.**

On entend souvent dire que nulle part les noirs ne sont méprisés comme dans l'Amérique du Nord, le pays où fleurit la loi de Lynch. Le rapport dont nous allons parler prouve cependant que nulle part les races de couleur n'ont d'amis plus chauds et plus intelligents que dans la grande république d'outre-mer. Le travail auquel la Commission africaine d'éducation vient de se livrer est réellement admirable et il produira certainement des fruits précieux.

Il existe aux Etats-Unis un fonds appelé le Phelps-Stokes Fund qui a été constitué par un legs important « pour favoriser l'éducation des nègres en Afrique, comme aux Etats-Unis ». Grâce à ces ressources importantes deux volumes ont été préparés déjà, sous le titre *Negro Education*, et publiés par le gouvernement américain. Mais il a semblé aux administrateurs du fonds qu'ils devaient étendre maintenant leur enquête à l'Afrique. Ils se sont donc entendus avec les grandes Sociétés de mission américaines et anglaises, et, ayant obtenu de ces dernières l'assurance qu'elles payeraient les dépenses du voyage, ils se mirent en relation avec les Gouvernements coloniaux pour obtenir leur concours. On demanda aussi son appui au Comité international de la Croix-Rouge à Genève. Celui-ci ne put promettre d'aide pécuniaire, mais il assura les promoteurs de l'enquête de tout son appui moral. Alors une commission exécutive fut nommée, qui ne tarda pas à se mettre en route. Le voyage dura un an. L'Afrique septentrionale fut laissée de côté, car, dans ces pays où domine l'Islam, le problème se pose très différemment.

---

<sup>1</sup> *Education in Africa. A Study of West, South, and Equatorial Africa by the African Education Commission, under the Auspices of the Phelps-Stokes Fund and Foreign Mission Societies of North American and Europe. Report prepared by Thomas JESSE JONES, Chairman of the Commission. — New-York, Phelps-Stokes Fund, 297 Fourth Avenue, 1923. In-4, 323 p. pl.*

## Henri A. Junod.

Il est regrettable que la commission n'ait pas pu visiter l'Afrique Orientale. Mais elle parcourut tout le reste du continent et le travail qu'elle a accompli est énorme.

Sierra Léone, Libéria, la Côte-d'Or, la Nigérie, le Cameroun, le Congo, l'Angola, l'Afrique du Sud furent parcourus et étudiés au point de vue géographique, économique, scolaire, et le rapport qui vient de sortir de presse décrit d'abord les efforts déjà accomplis dans chacune de ces colonies, puis suggère les modifications à apporter et les progrès à réaliser partout.

La valeur de ces recommandations pour les gouvernements et les sociétés de mission de ces divers pays ressort de la composition même de la commission d'enquête et de l'esprit qui l'animait. En effet, les membres de cette commission sont des hommes extrêmement compétents, qui ont fait leurs preuves déjà dans le domaine de l'éducation. Au directeur du Phelps-Stokes Fund, Dr Jones, spécialiste dans les questions de l'éducation des noirs américains, furent adjoints le Dr Hollenbeck, médecin missionnaire dans l'Angola, M. Léo A. Roy particulièrement intéressé à l'éducation industrielle, et, *last but not least*, le Dr Aggrey, un noir de la Côte-d'Or, éduqué aux Etats-Unis où il a fréquenté l'université, un homme plein d'intelligence, de modestie, de savoir, qui fait le plus grand honneur à sa race.

Tous ces hommes étaient animés de l'esprit de Hampton et de Tuskegee, ces deux grands collèges qui ont accompli des merveilles parmi les noirs d'Amérique. Dignes collaborateurs ou successeurs d'Armstrong et de Booker Washington, unissant le sens pratique à l'idéalisme chrétien, pleins à la fois d'amour pour la race noire et de sagesse, ils étaient admirablement préparés pour cette enquête délicate et difficile. Le passage du Dr Aggrey au Sud de l'Afrique en particulier a exercé une influence profonde. Nous le savons par nos missionnaires romands qui l'ont entendu prêcher l'union des races à une heure critique. Si les rapports sont meilleurs entre indigènes et blancs dans l'Union sud-africaine actuellement, c'est en bonne partie à lui qu'on le doit, à sa parole spirituelle, humoristique parfois, mais

## L'éducation en Afrique.

toujours noblement inspirée. Les noirs ont entendu l'un des leurs parler selon leur cœur, rendre justice à toutes leurs aspirations de progrès, mais en leur montrant qu'ils n'arriveront pas à réaliser leur idéal légitime sans collaborer avec les blancs. Et cette prédication a eu une influence qui semble avoir été décisive.

Quel a été le résultat de l'enquête ? Très variable selon les endroits, il n'a guère été satisfaisant dans l'ensemble. L'éducation que l'on donne aux noirs, d'un bout à l'autre du continent, est beaucoup trop extérieure, livresque, européenne. On y tient trop peu compte du caractère, des besoins, de la langue, des conditions de la vie de l'Africain. Un exemple : lorsque les voyageurs demandaient à un des élèves de ces écoles de leur chanter un air quelconque, il y avait beaucoup de chance pour qu'ils répondent en entonnant : « The British Grenadiers », et si on les priaient d'exécuter plutôt un chant africain dans leur langue, ils éclataient de rire. Ils savaient ce qui s'est passé en Angleterre en 1066, mais ignoraient totalement l'histoire de leur propre peuple ! C'est contre ce caractère formel de l'enseignement, contre cette imitation servile des méthodes européennes ou américaines que la commission cherche à réagir en inculquant des principes nouveaux et beaucoup plus pratiques. Je les résume comme suit :

*L'enseignement doit être adapté au caractère et aux besoins pratiques de l'indigène.* En présence des dangers physiques que court une race appelée soudainement à adopter les mœurs civilisées, le premier devoir est d'insister sur l'hygiène et les précautions sanitaires. Puis les élèves doivent apprendre à se servir des ressources de leur pays pour améliorer leur situation matérielle ; l'enseignement de l'agriculture et des métiers est indispensable. L'école doit préparer l'individu pour la vie de famille et en vue du développement de la communauté. Elle ne doit point négliger les récréations et les jeux.

Les sujets d'étude ne doivent point consister uniquement dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Ils doivent viser plus au développement des pouvoirs latents de l'indigène, en

## Henri A. Junod.

vue de la prospérité de son peuple, qu'à l'étalage de connaissances inutiles dans la pratique.

Dans les communautés rurales, l'enseignement de l'agriculture doit occuper une place en vue, et l'école doit devenir le centre intelligent qui rayonne tout autour d'elle, pour amener la tribu à une exploitation plus rationnelle et plus effective du sol. L'établissement d'écoles mobiles ou de ce que les Américains appellent « Farm demonstration movement » est fortement recommandé.

Dans les communautés urbaines, là où les indigènes vivent en contact avec la population blanche et ont adopté les mœurs des Européens, les besoins sont autres. Il faut les préparer à cette vie si différente de celle de l'intérieur ; mais l'instruction qui leur est donnée ne doit pas creuser un fossé entre eux et leurs compatriotes de la brousse ; elle doit s'efforcer de créer en eux un sentiment de responsabilité vis-à-vis des masses encore sauvages.

Nulle part la nécessité d'une adaptation intelligente ne s'impose plus rigoureusement que dans le domaine linguistique. *Quelle langue faut-il employer à l'école ?* Le problème est compliqué. Il est indispensable que l'enfant apprenne le langage européen des autorités coloniales. Mais il est souverainement absurde de le lui imposer dès l'origine et d'exclure sa propre langue de l'enseignement. C'est faire violence à la nature et condamner l'instruction à n'être qu'un vernis purement extérieur. Et cependant c'est le système que le gouvernement de l'Angola vient d'adopter pour les écoles de cette colonie, dans un décret du 9 décembre 1921, où il est dit que l'usage de la langue indigène sous forme écrite est interdit dans l'enseignement religieux des missions, dans leurs écoles et dans toutes les relations avec les noirs ! La commission déplore à bon droit cette attitude.

Au Sud de l'Afrique, les conditions sont heureusement différentes. Les experts de la commission ont pu constater que cette erreur avait été vigoureusement combattue. En effet la Conférence générale des missionnaires avait étudié la question avant leur arrivée et avait réussi à formuler certaines règles infini-

## L'éducation en Afrique.

ment plus pratiques et pédagogiques. Modestie à part, j'ose dire que les missionnaires romands avaient beaucoup contribué à ce résultat par les travaux qu'ils présentèrent durant ces longues discussions. Le système adopté dans les diverses provinces de l'Union sudafricaine consiste à distinguer trois périodes dans l'enseignement : a) la période vernaculaire, durant laquelle l'enfant apprend à lire et à écrire sa propre langue ; il se sert, uniquement de manuels composés dans cette langue et l'enseignement de l'anglais est uniquement oral ; b) la période mixte où l'élève commence à se servir de manuels européens, mais où les explications lui sont données dans sa langue, la seule qu'il comprenne bien ; c) la période *européenne*, où l'idiome des autorités coloniales domine et devient toujours plus le médium de l'enseignement. C'est là, semble-t-il, le seul moyen raisonnable de donner à l'indigène une instruction digne de ce nom.

Dans cette question comme dans toutes celles qui ont trait au programme scolaire, il est indispensable *qu'il y ait entente entre le gouvernement et les Missions*. Partout il devrait y avoir comme à Natal un « Advisory Board », un comité consultatif composé de représentants des autorités et des missions, pour discuter et résoudre ces problèmes délicats. Le rapport traite longuement de cette coopération et des voies et moyens d'établir un contrôle effectif mais bienveillant sur l'instruction des indigènes, qui est encore presque entièrement entre les mains des missionnaires.

Il nous est impossible d'entrer ici dans l'examen du plan proposé par les experts, qui recommandent l'établissement d'écoles locales dans la brousse, d'écoles moyennes sur les stations missionnaires, d'écoles secondaires pour la préparation des instituteurs et des aides indigènes des missions, d'une ou deux universités pour former des docteurs, des avocats, des pasteurs, des ingénieurs de couleur. Tout cela existe déjà à l'état sporadique et la commission cherche à coordonner et à unifier ces efforts.

Ce qu'il faut louer c'est *sa continuelle préoccupation de l'éducation des masses*. Le pourcentage des élèves est encore minime. A la Côte-d'Or, il n'y en a que 35,000 dans les écoles sur 300,000 ;

## Henri A. Junod.

au Sud de l'Afrique 220,000 sur 1,100,000 ; dans l'Angola 25,000 sur 800,000 etc. La tâche à accomplir est énorme et certes les gouvernements seraient bien mal avisés si, incapables d'offrir des moyens d'éducation à ces millions d'enfants, ils mettaient des entraves à l'activité des Missions qui se vouent au relèvement de la race noire avec un désintéressement si évident.

Pour terminer, voici quelques renseignements caractéristiques sur les divers pays que visita la commission.

A Sierra Léone, le système scolaire devrait être réorganisé pour pourvoir à l'éducation des 280,000 enfants qui restent en dehors des écoles.

A la Côte-d'Or, le rapport rend un hommage spécial au travail accompli par la Mission de Bâle. Il est bien regrettable que la guerre mondiale ait obligé cette vaillante société à abandonner son œuvre, qui a été reprise par l'Eglise libre unie d'Ecosse. Elle avait réussi à créer « l'un des systèmes scolaires les plus intéressants et les plus efficaces rencontrés en Afrique ».

Dans la Nigérie, les difficultés sont plus grandes que partout ailleurs étant donné l'extension de l'islamisme surtout dans la partie septentrionale de la colonie. Pour éviter des troubles politiques, les autorités coloniales ne favorisent en aucune façon les écoles chrétiennes. Si du moins les 25,000 écoles musulmanes dont on parle accomplissaient une œuvre utile, on comprendrait cette attitude ; mais, au dire de la commission, elles ne contribuent en rien à instruire les millions d'enfants de la colonie, car ils n'y font rien sinon de réciter sur un ton monotone des passages du Coran dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

La république noire de Libéria est particulièrement intéressante pour tous ceux qui étudient le développement des races africaines. Qu'est-ce que les noirs américains, auxquels ce pays a été remis, ont fait pour le bien de leurs compatriotes ? Rien ou presque rien. Les 15,000 Américo-Libériens restent dans les villes de la côte où ils mènent une vie assez semblable à celle des nègres des Etat-Unis, et les tribus de l'intérieur crouissent dans l'ignorance et la sauvagerie. Elles comptent un ou deux millions de membres. Le fait que cette colonie a si lamentable-

## L'éducation en Afrique.

ment échoué dans sa tâche éducatrice semble montrer que les noirs ne sont pas encore capables d'administrer un Etat à eux seuls. Le secrétaire de l'instruction publique disait en 1921 : « Il est impossible de maintenir un système scolaire décent » ! Si dans l'Angola l'attitude du gouvernement et les méthodes d'administration sont si regrettables (nous voulons parler surtout du travail forcé qui trouble profondément la vie des indigènes), au Congo belge, par contre, les autorités admettent avec plaisir la collaboration des missionnaires de toutes les confessions, et les experts sont pleins d'espoir pour l'avenir de ce grand pays.

C'est le Sud de l'Afrique qui est le plus avancé dans le domaine de l'éducation des indigènes et c'est Natal qui a paru à la commission posséder le meilleur système. Le collège sudafricain de Fort Hare, dans la colonie du Cap, l'a fort intéressée, mais, dans ses recommandations, elle engage avec raison, nous semble-t-il, les directeurs de la jeune université indigène à distinguer entre deux sortes d'enseignements : l'enseignement donné aux instituteurs qui auront à s'occuper des masses, dans la brousse, et celui qui convient aux étudiants qui désirent acquérir les certificats des universités anglaises. Il serait aussi désirable que le contrôle et l'administration de l'instruction des indigènes fussent assumés par le gouvernement de l'Union sudafricaine et non par les autorités locales des diverses provinces. La commission ne se prononce pas sur une question que l'on commence à poser au Sud de l'Afrique : le temps n'est-il pas venu où le gouvernement devrait prendre en mains tout ce grand travail scolaire qui a été entrepris et développé par les missions religieuses jusqu'ici ? Les noirs eux-mêmes semblent le désirer. Ils remarquent que la dixième partie du budget scolaire seulement est affectée aux noirs, alors qu'ils forment le 80% de la population, et que cette somme ne représente guère plus du tiers des impôts payés par eux. Il est en tout cas urgent d'augmenter les allocations pour l'instruction des indigènes et on y arriverait aisément s'il n'y avait au Sud de l'Afrique une notable portion de la population blanche opposée en principe à tout progrès de la race noire.

## **Henri A. Junod.**

Aurons-nous réussi à démontrer l'intérêt que présente le rapport de la commission qui a si vaillamment accompli son mandat ? Il faut espérer que Missions et gouvernements vont désormais s'inspirer de ces principes si justes et qu'ils les mettront à la base de leur activité scolaire. Cela n'ira pas tout seul, car il est beaucoup plus difficile d'enseigner l'agriculture aux enfants noirs et de leur faire adopter des règles d'hygiène que de leur apprendre par cœur un manuel tout entier... D'autant plus que les noirs préfèrent souvent la seconde méthode à la première... Mais la démonstration est faite. Elle est convaincante. A chacun de réformer son système en conséquence et une nouvelle ère s'ouvrira pour l'Afrique.

---